

mis en ligne le 26 octobre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13101 DU 25 OCTOBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

TRAVAUX

5 rue Traversière

Du 06 au 07 novembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par la société MAP AND CO-3 rue Bernard Moitessier-56880 PLOEREN

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre l'installation d'une nacelle, il importe de régler le stationnement, l'accès aux piétons et possiblement la circulation.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir du 06 novembre de 08h00 jusqu'au 07 novembre 2023 à 18h00, Le stationnement sera interdit 3 emplacements matérialisés à hauteur du 1 rue des 4 frères Leroy Queret. Seule l'entreprise intervenante aura exceptionnellement l'autorisation de stationner. La circulation ainsi que l'accès des piétons sur les trottoirs pourront être modifié.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à la bonne mise en place de celle-ci ainsi que la sécurisation du site via un périmètre de sécurité.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

